

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE E DU 20 JUIN 2023

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 20 juin 2023, à 14 heures 30

2 actionnaires étaient représentés et 2 actionnaires ont voté par correspondance. Ils possédaient 15 729 330 actions sur les 29 242 665 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 53,78 % du capital. Les 15 729 330 actions représentent un nombre égal de voix. L'ensemble des résolutions a été adopté, selon le détail ci-dessous:

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes et quitus aux administrateurs	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
2ème résolution : Affectation du résultat	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
3ème résolution : Approbation des conventions et engagements visés à l'article L.225-38 du Code de commerce	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
4ème résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Xavier BRUNETTI	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
5ème résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Ludovic DAUPHIN	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
6ème résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société F I P P	AGOA	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4980	0,03%	15 729 330	53,78%
7ème résolution : Fixation de la rémunération globale annuelle des administrateurs	AGOA	15 724 350	99,96%	4980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
8ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGOA	15 724 350	99,96%	4980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%

9ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	15 724 350	99,96%	4980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
10ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	15 724 350	99,96%	4980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
11ème résolution : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	15 724 350	99,96%	4980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
12ème résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	15 724 350	99,96%	4 980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
13ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L.225-129-6 du Code de Commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail	AGE	15 724 350	99,96%	4 980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%
14ème résolution : Plafond global des augmentations de capital	AGE	15 724 350	99,96%	4 980	0,03%	0	0,00%	15 729 330	53,78%

15ème résolution : Modification de la durée du mandat des administrateurs et modification corrélative de l'article III-1 paragraphe 3 des Statuts	AGE	15 724 350	99,96%	0	0,00%	4 980	0,03%	15 729 330	53,78%
16ème résolution : Pouvoirs pour les formalités	AGOAE	15 729 330	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	15 729 330	53,78%